



Les alternatives au logement individuel pour le démarrage des veaux de boucherie

Virginie LEFOUL¹, Didier BASTIEN¹

¹ Institut de l'Élevage – Services Qualité et des Carcasses

Contexte

2018



" Fin de l'élevage en cage" Initiative
Citoyenne Européenne (ICE)

1,4 million de signatures
dans toute l'Europe

2021

Engagement de la Commission européenne à proposer la suppression progressive et, à terme, l'élimination de l'utilisation des cages en 2025

2023

Publication des recommandations de l'EFSA sur les veaux + mise à jour de la proposition législative de la Commission européenne sur les veaux de boucherie attendue pour la fin de l'année 2023

2025

Fin effective de l'élevage en cage ?

Contexte



Space allowance

Calves need to have enough space to be able to rest in a relaxed position - at least 3m² per animal.

To be able to perform full play behaviour they need 20 m².

Avoid individual housing

Keep animals in small groups of 2-7 animals of similar age for social behaviour.



Comfortable bedding

For their comfort provide a deformable bedding.



Birth

2 we ks

Diet



Long-cut fibre (e.g. hay) should be provided from 2 weeks onwards and gradually increased over time. High intake of roughage will cover rumination and iron requirements.

Cow-calf contact

Cow and calf need to be together for at least 1 day after birth.



Contexte



- Dans la production de veaux de boucherie, dans la plupart des exploitations, et principalement pour des raisons sanitaires, les veaux sont logés pendant les quatre premières semaines dans des enclos individuels.
- La législation actuelle autorise l'élevage des veaux dans des logements individuels jusqu'à un maximum de 8 semaines (*Directive européenne 97/2 du 20 janvier 1997*)



↓

Quel impact la suppression des logements individuels pourrait-elle avoir sur le bien-être des veaux de boucherie ?

Matériels & Méthodes

60 veaux mâles Holstein

répartis en 3 lots en fonction de leur poids vif et de leur âge à l'arrivée à la station

IP28



Logement individuel
pendant 28 jours

PH28



Logement Pair-housing
pendant 28 jours

GROUP



Logement en collectif
dès le démarrage

Après les 28 premiers jours

Tous les veaux sont engraisés en case collective de 5 veaux.

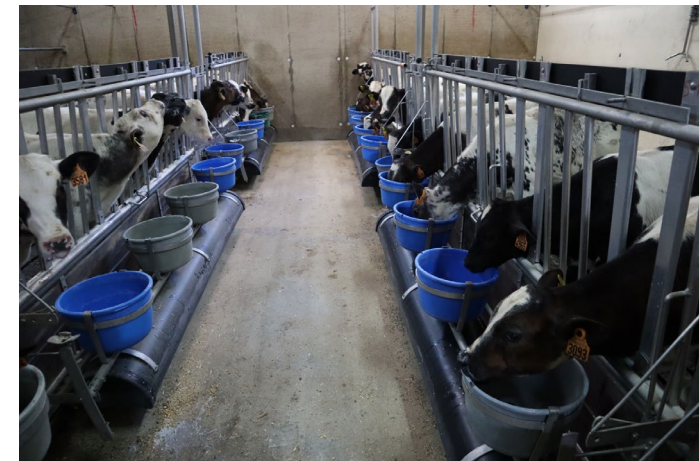
Matériels & Méthodes

- ✓ Même durée d'engraissement : 24 semaines (168 jours)
- ✓ Même protocole sanitaire
- ✓ Même plan d'alimentation:

286 kg d'aliments d'allaitement et 220 kg d'aliments solides



La consommation de lait dans les seaux en cases collectives nécessite l'utilisation de cornadis, fermés pendant 30 minutes au maximum pour permettre un contrôle individuel de la consommation de lait.



Mesures réalisées

- ✓ **Poids:** de J0 puis tous les 28 jours
- ✓ **Consommation :** consommation de lait/veau, consommation solide/enclos de 5 veaux
- ✓ **Santé :** tous les traitements médicaux sont enregistrés individuellement
- ✓ **Observations comportementales** de 6h à 20h sur 4 jours (J13, J27, J112 et J156) :
 - Observation scans sampling (pas de temps de 5 minutes)
 - Observation en Continuous sampling
- ✓ **Podomètres** sur 4 veaux/lot pendant 12 jours (J13, J27, J112 et J156) :
 - Position couchée/debout
 - Nombre de pas

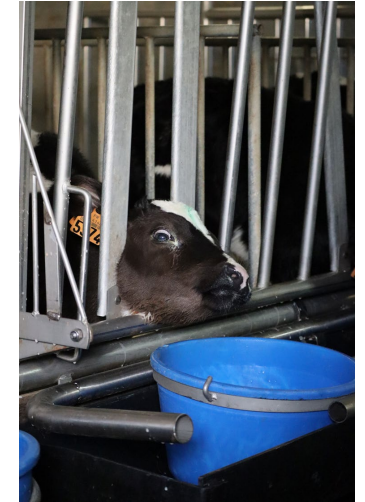


Résultats



✓ Stress:

- Comportement de recul: veaux plus agités pour **PH28** et **GROUP**
(35 % des veaux dans les deux premiers jours et 20,7 % à 2 semaines)
- Cause : utilisation des cornadis les premiers jours pour **PH28** et **GROUP** (non utilisé pour IP28)



✓ Temps de couchage :

- A J13: **IP28** → + 10% par rapport à **PH28** and **GROUP**
- At J27, J112 and J156: comparable entre lots

✓ Nombre de pas:

- A J13: **IP28** → 2 X moins que **PH28** and 3 fois moins que **GROUP**
- A J27, J112 et J156: comparable entre lots

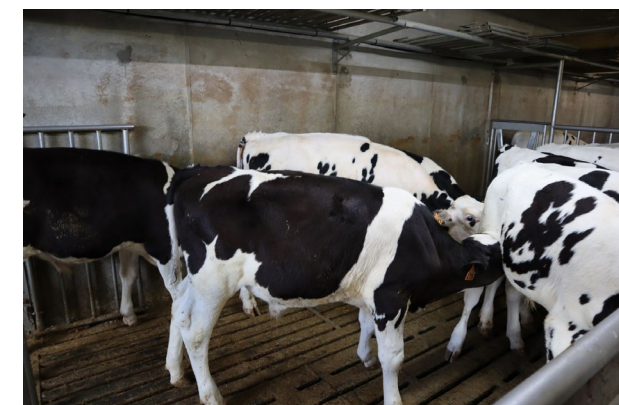
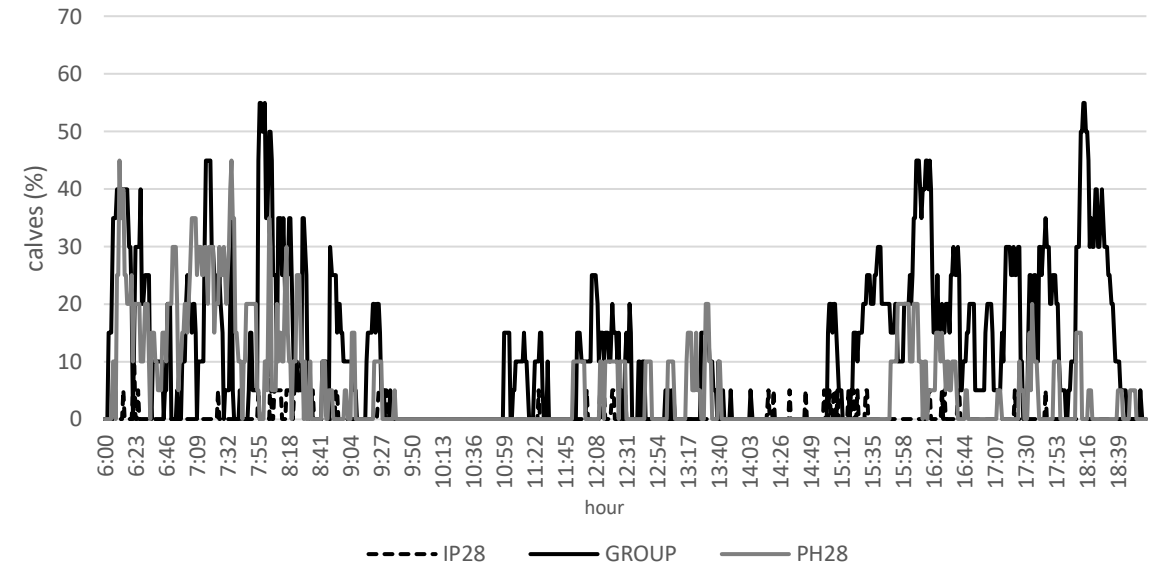


Résultats

✓ Succions prépuces:

- À J13: Plus fréquent pour les lots **PH28** et **GROUP**
→ 8,2% et 11,1% de leur journée vs 0,4% pour **IP28**
($p < 0,01$)
- 65 % de cette activité se produit 1,5 heure avant et après la consommation de lait.
- À J27 : toujours très présent pour **PH28** → 3,2% de leur journée, avec 65% de veaux touchés contre 0% pour **IP28** ($p < 0,01$) et 1,6% pour **GROUP** avec 56% de veaux touchés (NS).
- À J54 et J133 : isolement de 2 veaux en **GROUP** en raison d'un comportement de succision du prépuce élevé, entraînant une perte d'appétit et de poids.

Proportion de veaux réalisant le comportement de succions de prépuces par lot à J13



Résultats

- ✓ **Comportement de PICA (sucrer ou lécher un objet non nutritif) :**
 - À J13 : plus fréquent dans **IP28** → 7,8 % vs 1,5 % pour les lots **PH28** et **GROUP** ($p < 0,01$)
 - À J27, J112 et J156 : pas de différence significative.
- ✓ **Interactions positives :** équivalentes entre les 3 lots
- ✓ **Traitements sanitaires et performances**



Calves' health and performance by batch

Criteria	IP28		PH28		GROUP	
	Mean	SE	Mean	SE	Mean	SE
Respiratory health treatments (nbr)	1,68	0,89	1,74	0,73	1,80	0,83
Growth (g/d)	1292	148	1233	151	1231	157
Live weight at slaughter (kg)	262,7	25,3	252,5	24,6	251,9	26,9
Cold carcass weight (kg)	142,6	13,9	139,5	15,0	135,3	19,4
Carcass output (%)	54,3	1,2	55,2	1,5	53,5	3,1
Conformation (% of P)	15,8	-	31,6	-	35,0	-

In this table no values differ significantly ($P < 0,05$).

Conclusion: sur la phase de démarrage (0-28 jours)

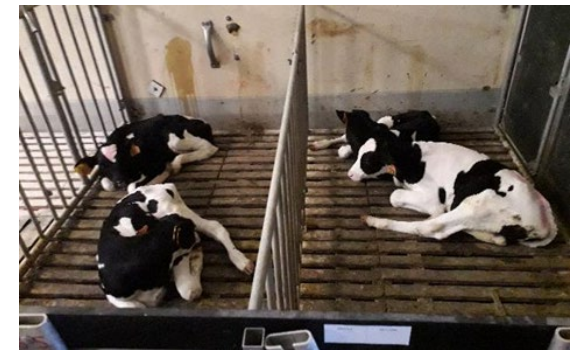
✓ Logement individuel

- Limite considérablement le développement de succion du prépuce
- Augmente le comportement de PICA
- Augmente le temps de couchage
- Limite les déplacements



✓ En collectif (pair housing ou groupe)

- Augmentation significative du comportement de succion du prépuce
- N'a pas d'impact sur la santé des veaux
- Limite du temps de couchage
- Augmente les déplacements



Conclusion: sur le reste de la période d'engraissement (*28-168 jours*)

✓ Gestion du logement en cases collectives en phase de démarrage

- Développe un comportement de succion du prépuce qui peut entraîner une perte d'appétit et de poids.
- Entraîne une réduction de la croissance et une perte de poids et de conformation de la carcasse au moment de l'abattage.



Merci de votre attention



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE**
Liberté Égalité Fraternité